



LA FORMATION THEORIQUE GENERALE

La formation théorique du permis B

- Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.
- Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).
- **Tous les cours sont réalisés en salle de code par l'enseignant**

Les thèmes abordés

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- La réglementation générale (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement (écomobilité, conduite économique)

Tous ces thèmes sont réalisés lors de la formation par notre enseignant

L'organisation au sein de l'auto-école

- Enseignement dans la salle de cours avec vidéoprojecteur en groupe ne pouvant excéder 9 stagiaires et présence tout au long de la séance du moniteur.
- Abonnement sur le site internet "ICI Code" permettant à chaque élève en dehors des périodes en groupe de s'entraîner. L'Auto-école est reliée au travail de chacun, permettant un suivi personnalisé et un appui supplémentaire sur les thèmes où le candidat présente des difficultés
- Livrets d'apprentissage
- Séries d'entraînement à thèmes et séries d'examen mise à jour
- Entraînement sur tablettes
- Deux véhicules auto-école (boite manuelle et boîte automatique)



Cofinancé
par l'Union
européenne

Auto-école La Batoude – 23, avenue Gambetta 37500 Chinon
06 48 79 00 11

batoudeautoecole@gmail.com

N° Siret : 825.109.069.000.13 - Code APE : 8553Z - N° Agrément AES
I .19.037.0001.0



processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante:
ACTION DE FORMATION

Présentation à l'examen

Présentation du candidat à l'épreuve théorique qui permet de contrôler ses connaissances, ses aptitudes et son comportement lui permettant de circuler en toute sécurité.

Le candidat est présenté à l'épreuve théorique dès que le moniteur estime qu'il est en capacité de réussir.

L'examen se déroule dans un centre géré par un opérateur privé (exemple La Poste,.....).

L'examen du Code de la route comporte **40 questions** sous forme de QCM. Pour obtenir son Code, il faut avoir 35 bonnes réponses au minimum.



Cofinancé
par l'Union
européenne

Auto-école La Batoude – 23, avenue Gambetta 37500 Chinon
06 48 79 00 11
batoudeautoecole@gmail.com

N° Siret : 825.109.069.000.13 - Code APE : 8553Z - N° Agrément AES
I .19.037.0001.0

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante:
ACTION DE FORMATION